



INVESTIR | IMPACT SOCIÉTAL FUNDS FOR GOOD

DÉCLARATION DE CERTIFICATION 2023



Forum Ethibel est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin d'accélérer la transition vers une société plus durable. Dans ce contexte, Forum Ethibel développe des produits et des services visant à **promouvoir un comportement transparent et durable sur les marchés financiers**.

Un **certificat de Forum Ethibel** offre la garantie que les règles que le client s'impose lui-même sont respectées et offre l'avantage de le confirmer et de le communiquer aux parties prenantes.

Ce certificat de Forum Ethibel teste donc la vision et les valeurs de Funds For Goodⁱ et vérifie si l'organisation répond aux exigences de qualité souhaitées, telles qu'elles sont détaillées dans sa Charte Impact. Le but est de s'assurer que les entreprises et les institutions financières ont un impact positif sur l'environnement et la société.

*Aux investisseurs, par l'intermédiaire de Funds For Good,
Aux bénéficiaires et aux organisations caritatives,
Au(x) partenaire(s) bancaire(s) de Funds For Good,
Au public,*

Forum Ethibel asbl a été désigné par **Funds For Good** S.A. (LU24340175) pour effectuer un contrôle indépendant des aspects financiers et procéduraux de son soutien aux activités à impact. **Funds For Good** cherche à faire vérifier ses activités de responsabilité sociale, afin de montrer que les fonds alloués sont utilisés de manière responsable pour des projets de développement durable et de long-terme.

Forum Ethibel agit uniquement en tant qu'auditeur et organisme de certification. Un certificat de **Forum Ethibel** prouve que les critères définis par la Charte d'Impact sont respectés.

Funds For Good (FFG) propose des stratégies d'investissement aux investisseurs institutionnels et aux distributeurs, en leur offrant la double approche de l'investissement à impact : combiner les rendements financiers avec un impact sociétal.

Funds For Goods Impact (FFGI) est une ASBL de FFG qui est responsable de l'affectation ciblée des dons sous forme de prêts et de capitaux propres (par l'intermédiaire du Good Food Fund) et offre un accompagnement, une formation et une expertise gratuites.

Politique en matière de dons

Il s'agit de la certification pour l'année 2023, le treizième exercice financier complet, qui comprend un audit des comptes et des virements, des accords entre FFG et ses bénéficiaires, de la Charte Impact et du Rapport d'Impact.

Forum Ethibel a examiné ces éléments pour permettre la vérification de la bonne gouvernance de l'aspect impact des activités de FFGI.

FFG, en tant que coordinateur de la distribution de la sicav FFG, propose des fonds d'investissement à des investisseurs institutionnels ou à des distributeurs agréés, qui les offrent à leurs propres clients. **En investissant dans des fonds proposés par Funds For Good, les investisseurs répondent à deux objectifs : des résultats financiers et un impact sociétal concret grâce aux engagements de FFG.**

FFG informe les investisseurs et les parties prenantes du soutien concret qu'ils apportent à des projets sociaux par le biais de leurs contributions.

FFG offre aux investisseurs la possibilité de soutenir des projets sociaux concrets. L'impact est réalisé par le fait que FFG donne une partie de ses revenus et de ses bénéfices à FFGI, et ce sans frais supplémentaires affectant les rendements des investisseurs. Ces dons sont utilisés pour accorder des prêts à des projets communautaires. Selon la Charte Impact de FFG, **l'entreprise s'engage à donner la moitié de ses bénéfices nets - représentant au moins 10 % de son chiffre d'affaires - au projet sociétal FFGI**. L'activité croissante de FFG et une gestion raisonnable des dépenses de FFGI lui permettent d'accroître son impact.

Impact sociétal et évolution en 2023

Sur la base de l'audit annuel et des documents fournis, Funds For Good et Funds For Good Impact ont fait preuve d'une transparence totale lors de l'audit. Les documents fournis comprennent : les bilans, les comptes de résultats et une vue d'ensemble des dépenses.

Bénéficiaires et champ d'application des actions philanthropiques

Objectif et groupe cible

FFGI accorde principalement des prêts d'honneur à deux groupes cibles différents : Self Made et Game Changers. Un prêt d'honneur se caractérise par un système de remboursement flexible, l'absence de garanties à fournir et un taux d'intérêt de 0 %. Pour la catégorie **Self Made**, ils essaient d'offrir des opportunités aux entrepreneurs qui ont des difficultés à s'autofinancer. Les entrepreneurs éligibles sont soit au chômage, soit dans une situation défavorable. La catégorie **Game Changers** concerne les entrepreneurs qui souhaitent fournir un produit ou un service ayant un impact positif sur l'environnement ou la société. Ces deux groupes reflètent l'ambition de FFGI d'avoir un plus grand impact sur la société.

En plus du soutien financier, FFGI offre un soutien personnalisé et gratuit aux entrepreneurs grâce à un réseau de coaches, d'experts et de mentors par l'intermédiaire d'une plateforme Internet appelée Wikiflow. A la fin de l'année 2023, FFGI travaillait avec 132 bénévoles actifs, ayant de l'expérience dans des domaines spécifiques (marketing, comptabilité...), qui fournissent un coaching personnalisé aux entrepreneurs.

Sélection

Les entrepreneurs présentant un plan d'affaires réaliste sont évalués et sélectionnés par un comité de crédit. Ce comité est composé de bénévoles - qui, par définition, ne reçoivent aucune rémunération - et qui participent aux activités de FFGI depuis plusieurs années. Actuellement, un seul comité examine toutes les demandes. Des lignes directrices spécifiques ont été élaborées pour évaluer les projets commerciaux présentés par les entrepreneurs sociaux. Ces lignes directrices sont rassemblées dans un Business Model Canvas pour finalement donner un Go ou un No Go. Ce processus a été mis en place pour garantir et maintenir la contribution sociétale.

En 2023, 109 projets ont été financés pour un montant total de prêts d'honneur de 401 787 €. FFGI continue à se concentrer principalement sur le marché belge.

Depuis le début des activités en 2013, FFGI a financé 1166 projets, ce qui représente un montant de 2 514.773 €. FFGI comptabilise également la division entre les hommes et les femmes. En 2023, le groupe d'entrepreneurs était composé de 39 % de femmes et de 61 % d'hommes.

D'autre part, grâce à l'investissement en capital de FFGI, le Good Food Fund a déployé ses investissements en 2023 pour atteindre un portefeuille de 6 projets pour un montant de 290 000 €.

Partenariats

FFGI coopère avec plusieurs partenaires : **microStart, Crédal, ADIE, Microlux et Finance Brussels**. Ces partenariats ont pour but d'étendre le réseau. De plus, les partenaires sont responsables du suivi des remboursements, car FFGI ne dispose pas actuellement des ressources opérationnelles ni des outils pour assurer un suivi complet (en matière juridique et comptable). Seuls quelques prêts sont attribués directement par FFGI sans partenaire. Ces prêts ne sont proposés qu'aux Game Changers. Ces prêts ont été proposés afin de faciliter l'accès de ces entrepreneurs à des moyens financiers plus importants.

La coopération avec les partenaires est définie comme suit :

- 1) Le montant maximum accordé pour la catégorie Self Made est de 5 000 €.
- 2) Le montant maximum accordé pour la catégorie « Game Changers » est de 25 000 €.
- 3) Le montant relatif maximum prévu par FFGI est de 33 %, le reste étant fourni par le(s) partenaire(s). Par exemple, si un entrepreneur indépendant a besoin d'un prêt de 9 000 €, FFGI lui accordera un prêt de 3 000 € au maximum, sans dépasser le montant maximum fixé pour cette catégorie.

Bien que les partenaires gèrent les prêts, FFGI est en contact direct avec les entrepreneurs pour leur proposer un accompagnement, ouvrir un réseau, promouvoir leurs produits ou services, communiquer sur leur projet dans les médias, etc.

Les partenaires contrôlent les aspects financiers et rendent compte à FFGI (mensuellement ou trimestriellement selon les besoins). FFGI a un contact régulier avec chaque partenaire (réunions, par téléphone ou en ligne) afin de partager des informations sur les projets financés et sur l'accompagnement que FFGI a mis en place.

De plus, FFGI a pris des responsabilités volontaires dans les conseils d'administration de microStart, de Village Finance et de Global Finance Facility.

Enfin, FFG a également un partenariat avec la Fondation Roi Baudouin. Tous les dons de FFG passent par le « Fonds des amis de Fund For Good Impact » de cette institution. Certains partenaires externes font des dons directement sur le compte bancaire de FFGI.

Les dons de Funds For Good

FFG s'engage à faire don de 50 % de ses bénéfices nets ou de 10 % de son chiffre d'affaires (le montant le plus élevé étant retenu). En 2023, le calcul final est basé sur le chiffre d'affaires et s'élève à 206 866,56 €. Un montant supplémentaire de 48 978,00 € a été donné à la suite d'un accord avec la Deutsche Bank en dehors du champ d'application de ce certificat, ce qui porte le montant total donné en 2023 à 255 844,56 €.

En outre, FFG supporte la grande majorité des coûts opérationnels de FFGI. Il s'agit notamment des coûts salariaux, des locaux et des transports. FFG a initialement considéré ces charges comme un don supplémentaire jusqu'en 2020, mais comme les deux entités se développent et deviennent financièrement stables, FFG a décidé que ces coûts feraient partie de la donation annuelle à partir de 2020.

De plus, FFG a gardé une trace des coûts opérationnels spécifiques à FFGI à partir de 2020 et procède à un remboursement progressif de ces coûts chaque année. Étant donné que FFGI n'a pas de source directe de revenus, ce remboursement est organisé de manière à ce qu'il puisse être déduit des dons annuels, sans que cela ait une incidence sur la continuité des activités de FFGI. Une vue d'ensemble des coûts et des remboursements est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Coût supporté par FFG pour FFGI, suivi à partir de 2020 en vue du remboursement	Montant retenu sur la donation annuelle comme remboursement progressif à FFG
2020	113 591,63 €	-
2021	133 340,38 €	121 152,17 €
2022	190 421,60 €	29 642,57 €
2023	221 839,15 €	130 844,56 €
Total	659 192,76 €	281 639,30 €
Remboursements restant à effectuer à ce jour (à l'exclusion des futures dépenses annuelles de personnel)		377 553,46 €

Implication des salariés dans FFGI

Chaque employé de FFG doit consacrer du temps au projet social de FFGI. Cela ne fait pas partie de l'accord de travail, car un employé ne peut légalement être tenu d'assumer des tâches bénévoles pendant ses heures de travail. Il s'agit toutefois d'un élément important du processus de sélection. FFG ne recrute que des personnes qui sont prêtes à contribuer à FFGI. Les personnes qui éprouvent des difficultés à cet égard ou qui ne manifestent aucun intérêt pour les activités de FFGI ne sont pas retenues.

La contribution des employés à ces activités est difficile à mesurer. FFG est conscient qu'il n'est pas possible pour chaque membre de l'organisation d'y consacrer un quart de son temps. C'est pourquoi FFG évalue approximativement le temps que tous les membres de FFG consacrent à FFGI.

Par ailleurs, Patrick Somerhausen, Co-CEO en charge du projet d'impact, ne comptabilise pas son temps (estimé à 50%) et sa rémunération comme un don.

Communication

FFG communique par différents canaux.

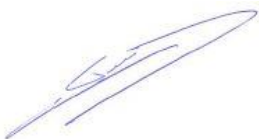
En premier lieu, **FFG informe ses investisseurs par le biais de rapports d'impact sur l'utilisation et les résultats des dons.** FFG fournit une fiche d'impact mensuelle contenant des indicateurs-clés sur les activités entreprises au cours du mois précédent. Un rapport détaillé est publié chaque année.

FFG met également des informations à la disposition de tous ses contacts et clients. Ces informations sont fournies par le biais d'une lettre d'information mensuelle (comprenant la fiche d'impact). En outre, des séances d'information et des événements sont organisés pour informer les clients, toujours par l'intermédiaire des distributeurs.

Conclusion

Après une analyse détaillée, qui a consisté en un audit sur place et des échanges approfondis, Forum Ethibel déclare que la gouvernance de FFG est transparente et conforme aux engagements pris dans la Charte Impact.

Bruxelles, le 02 octobre 2024
Forum Ethibel asbl



Kenny Frederickx,
Directeur général



Jérôme Voglaire,
Agent de recherche

Forum Ethibel

info@ethibel.org
www.forumethibel.org

Documents de référence

- Charte Impact de Funds For Good :
([Funds For Good - Charte Impact 2021 FR](#))
- Aperçu des projets financés par Funds For Good Impact :
([Funds For Good - Notre projet social](#))